

## **Fonder la République sur les « nouvelles couches sociales » (Gambetta) : description du monde social et préférences institutionnelles dans la France des années 1870**

**Chloé Gaboriaux**

Depuis l'annonce par Gambetta, lors d'une réunion organisée à Grenoble en septembre 1872, de « la venue et la présence, dans la politique, d'une couche sociale nouvelle<sup>1</sup> », l'expression n'a cessé d'être reprise, citée et commentée. Pour l'historien, elle désigne tout à la fois les premiers signes d'une moyennisation de la société française et l'avènement politique d'un groupe social aux contours flous, entre les classes populaires et la grande bourgeoisie – deux processus qu'il s'agit bien souvent pour lui de confirmer, infirmer ou nuancer<sup>2</sup>. À l'époque cependant, elle fut considérée moins comme un constat dont il fallait mesurer la pertinence, que comme un geste politique fort, qui suscita la colère de la droite et l'inquiétude d'une partie de la gauche. La presse conservatrice cria à la guerre sociale, suivie de peu par les députés monarchistes : le général Changarnier fit en novembre l'objet d'une interpellation à la Chambre qui mit Thiers en difficulté, et, au mois de juillet suivant, Gambetta fut à nouveau pris à parti à ce sujet par Audren de Kerdel<sup>3</sup>.

La véhémence des réactions ne laisse pas de surprendre. Si la formule de Gambetta, comme le suggère la plupart des analyses, ne vise qu'à souligner le lien étroit entre démocratisation de la société et démocratisation de la politique, comment a-t-elle pu cristalliser à ce point les conflits politiques du moment ? L'idée, en effet, n'est pas nouvelle : depuis 1789, elle est un lieu commun des essais et des pamphlets qui, de droite comme de gauche, pour les déplorer ou s'en réjouir, s'interrogent sur les progrès de l'égalité<sup>4</sup>. Et pourtant, réactualisée par les syntagmes « couche sociale nouvelle » ou « nouvelles couches » dans le contexte très particulier de la III<sup>e</sup> République, elle fait mouche, et passe ainsi à la postérité.

Nous ferons ici l'hypothèse que la raison n'en doit pas être seulement cherchée dans la déformation plus ou moins empreinte de mauvaise foi que la droite fit subir à

---

<sup>1</sup> Léon Gambetta, « Discours prononcé le 26 septembre 1872 à Grenoble », dans Joseph Reinach (éd.), *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta*, Paris, G. Charpentier, 1880-1885, vol. 3, p. 101.

<sup>2</sup> Voir par exemple Christophe Charle, *Les élites de la République : 1880-1900*, Paris, Fayard, 1987.

<sup>3</sup> Pour la chronologie du scandale, voir Jacques Kayser, *Les grandes batailles du radicalisme : des origines aux portes du pouvoir, 1820-1901*, Paris, Rivière, 1961, p. 60 et suiv.

<sup>4</sup> La question des « classes moyennes » est au cœur de ces interrogations tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, même si ceux qui font usage de la notion renvoient souvent à des réalités sociales très différentes, comme l'a montré Klaus-Peter Sick, « Le concept de classes moyennes : notion sociologique ou slogan politique ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 37, janvier-mars 1993, p. 13-34.

l'expression, qui a conduit à des rectifications salutaires<sup>5</sup>. Elle réside aussi et surtout dans l'articulation singulière que le discours de Gambetta opère, à ce moment précis des luttes politiques, entre le « système électoral » et le « système social<sup>6</sup> », entre la distribution du pouvoir politique et l'organisation du monde social. À cet égard, elle nous en dit autant sur l'intensité du combat pour la conquête du nouveau régime que sur l'évolution du projet politique républicain, en particulier en ce qui concerne le rôle assigné à la notabilité.

Il s'agira donc d'étudier le discours de Grenoble et sa réception immédiate en replaçant les rapports de force dont ils témoignent dans le débat plus ancien suscité à partir de 1848 par ce que les contemporains appellent « l'organisation du suffrage universel », à savoir les dispositifs institutionnels encadrant la représentation (mono/bicamérisme, lieu de vote, mode de scrutin, etc.). On pourra ainsi mettre en lumière l'infléchissement que représente le discours de Gambetta par rapport à la tradition républicaine et, partant, mieux comprendre non seulement le scandale qu'il provoque alors mais aussi son rôle dans le ralliement d'une partie de la gauche au compromis institutionnel de 1875.

## **Le suffrage universel (masculin) contre les notables**

### **Le scandale du discours de Grenoble**

Le discours que prononce Gambetta à Grenoble à l'automne 1872 s'inscrit dans la lignée des allocutions qui ponctuent la reconquête de la République entreprise par les républicains après la Commune. Alors que le scrutin du 8 février 1871 avait donné la majorité aux conservateurs, consacrant le retour en force des anciens notables, les élections législatives partielles de juillet 1871 signalent la progression des républicains, qui obtiennent une centaine de sièges sur les 114 à pourvoir. Parmi eux, les radicaux menés par Gambetta passent d'une petite quarantaine d'élus à quelque soixante-dix députés et gagnent encore du terrain en juin 1872, lorsque sont à nouveau organisées des élections partielles. Gambetta profite alors des vacances parlementaires pour se rendre dans divers départements où il tient de nombreuses réunions.

À Grenoble, le 26 septembre 1872, il reprend les grandes lignes de l'argumentaire qu'il répète sans relâche depuis son retour en France, en juin 1871 : les républicains doivent rester de marbre face aux provocations de la droite qui agite le spectre du désordre social ; ils doivent lui opposer une conduite empreinte de sagesse, de modération et de légalisme, et ce en toute sérénité puisque leur succès est inéluctable, résultant immanquablement de la pratique même du suffrage universel. Ce n'est pas la première fois en effet que Gambetta justifie ses injonctions à la patience par l'accent mis sur cette loi irrésistible qui voudrait que le suffrage universel s'accompagne nécessairement de l'arrivée d'hommes nouveaux en politique, issus

---

<sup>5</sup> Voir par exemple : Claude Nicolet, *L'idée républicaine en France : essai d'histoire critique, 1789-1924*, Paris, Gallimard, 1982, p. 208 ; Jean-Marie Mayeur, *Léon Gambetta : la patrie et la République*, Paris, Fayard, 2008, p. 178 et suiv.

<sup>6</sup> Voir les explications de Gambetta à la Chambre, le 12 juillet 1873, *Journal officiel de la République française*, 13 juillet 1873, p. 1674.

Chloé Gaboriaux, « Fonder la République sur les "nouvelles couches sociales" (Gambetta) : description du monde social et préférences institutionnelles dans la France des années 1870 », *Histoire@Politique*, n° 25, janvier-avril 2015 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

d'une petite bourgeoisie composite, faite de patrons, de producteurs, d'artisans, d'employés ou de fonctionnaires qui ne doivent leur modeste ascension sociale qu'à leur travail acharné et en qui la République trouvera ses meilleurs soutiens<sup>7</sup>. Mais le ton se fait ici prophétique : « Oui ! Je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence dans la politique, d'une couche sociale nouvelle qui est aux affaires depuis tantôt dix-huit mois et qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières<sup>8</sup>. » Et surtout, il est indissociable d'une énergique remise en cause de la majorité parlementaire, que son anachronisme condamne à ses propres yeux et qui sait bien au fond que la dissolution exigée par la gauche est inévitable : si une partie de la droite est près de se rallier à la République, ajoute-t-il, « cela veut dire que l'on sent, quoique l'on en ait, non pas que la dissolution soit à prêcher, ni même qu'elle soit à démontrer, mais que la dissolution est faite ; car si l'on n'avait pas cette intime conviction que la dissolution est là, comme le fossoyeur, prête à jeter une dernière pelletée de terre sur le cadavre de l'Assemblée de Versailles ; si l'on ne ressentait pas les affres de la mort, vous pouvez croire qu'on ne parlerait pas de se marier *in extremis* avec la République<sup>9</sup> ».

Là réside le paradoxe de ce discours, indiscernable si l'on se contente d'extraire le passage consacré aux « nouvelles couches » sans tenir compte du reste du propos : l'annonce de la nouvelle ère républicaine légitime les appels au calme mais débouche en même temps sur l'enterrement métaphorique des représentants du groupe social au pouvoir. Le rapprochement entre naissance à la politique des nouvelles couches et mort de l'ancienne classe dirigeante est saisissant. Loin des questions de principes, il suggère implicitement, mais non sans brutalité, que l'avènement du nouveau régime doit se comprendre aussi et surtout en termes sociaux, comme le remplacement au pouvoir d'une classe par une autre<sup>10</sup>.

Les réactions ne se font pas attendre, amplifiées par les commentaires outrés de certains journaux étrangers, britanniques notamment. La presse conservatrice est unanime pour condamner Gambetta, accusé de préparer la révolution en agitant les couches populaires contre la classe dirigeante. Le pays, résume *La revue de France* quelques mois plus tard, y « a vu, [...] avec crainte, que ce caractère de secte que les radicaux conservent, comme une tradition révolutionnaire, recouvrait autre chose qu'une forme de gouvernement et nous menaçait d'un bouleversement social. En effet, M. Gambetta s'est exprimé ouvertement, dans sa harangue, sur la pensée qu'il nourrit d'élever à la direction des affaires publiques une "nouvelle couche sociale", de préparer l'avènement des classes inférieures à la domination des influences naturelles<sup>11</sup> ». Quand la droite traditionaliste s'insurge contre la mise en cause des autorités sociales « naturelles », le centre, tenté par la République conservatrice, crie à la trahison : comment demander à la bonne bourgeoisie de persévérer dans « l'essai

<sup>7</sup> Voir par exemple Léon Gambetta, « Lettre à un conseiller général », *op. cit.*, vol. 2, p. 473-483.

<sup>8</sup> Léon Gambetta, « Discours prononcés le 26 septembre 1872 à Grenoble »..., *op. cit.*, p. 101.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>10</sup> Cette ambivalence est l'une des caractéristiques du style de Gambetta, qui recourt à des images particulièrement violentes tout en se forgeant un ethos empreint de modération et de prudence. Voir Yves Déloye, « Le charisme contrôlé. Entre grandeur et raison : la posture publique de Léon Gambetta », *Communications*, vol. 69, n° 69, 2000, p. 157-172 ; Paula Cossart, « L'émotion : un dommage pour l'idée républicaine. Autour de l'éloquence de Léon Gambetta », *Romantisme*, vol. 33, n° 119, 2003, p. 47-60.

<sup>11</sup> « Chronique politique », *La revue de France*, tome 4, 1872, p. 226.

Chloé Gaboriaux, « Fonder la République sur les "nouvelles couches sociales" (Gambetta) : description du monde social et préférences institutionnelles dans la France des années 1870 », *Histoire@Politique*, n° 25, janvier-avril 2015 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

loyal<sup>12</sup> » de la République si le régime politique qu'elle implique débouche sur sa propre relégation politique ? Le discours inquiète jusqu'aux républicains modérés, qui craignent comme Jules Ferry que les « intempérances de Grenoble<sup>13</sup> » ne nuisent à la cause républicaine en l'associant une fois de plus à la révolution sociale.

L'affaire prend d'autant plus d'ampleur que la majorité royaliste s'en saisit pour mettre Thiers en difficulté. Dans la discussion de l'interpellation du général Changarnier à ce sujet, qui a lieu le 18 novembre, le discours de Grenoble est présenté comme la preuve irréfutable de la nature foncièrement révolutionnaire du régime républicain, avec lequel le gouvernement doit donc impérativement prendre ses distances. Le duc de Broglie y livre notamment une interprétation du mot de Gambetta qui associe le renouvellement du personnel politique à la guerre sociale :

« On a appelé une nouvelle couche sociale à venir prendre possession du pouvoir. Qu'est-ce que peut être une nouvelle couche sociale dans un pays où il n'y a plus de distinctions légales de classes possibles en présence du suffrage universel, de l'égalité civile et religieuse ? Qu'est-ce que peut être une nouvelle couche sociale, sinon l'avènement de l'ignorance et la proscription de la richesse ? (Vive approbation à droite et aux centres<sup>14</sup>.) »

On le voit, alors que le discours de Gambetta porte essentiellement sur l'origine sociale des hommes au pouvoir, il est envisagé par la droite à partir des conséquences sociales supposées des transformations politiques annoncées. Si les notables craignent l'arrivée au pouvoir de la petite bourgeoisie, c'est parce qu'ils l'associent autant à la perspective de leur déclin politique qu'à celle de leur déclassement social : beaucoup sont en effet convaincus que ces nouvelles classes, en qui ils ne voient qu'avidité et vulgarité et dont Gambetta leur apparaît comme le parangon, n'auront de cesse, une fois aux affaires, de les spolier. Il y a là un malentendu mi-réel mi-feint, que l'historien a depuis longtemps levé. Mais en montrant à juste titre combien Gambetta est loin de la lutte des classes, on a tendance à négliger l'infléchissement que ce dernier fait subir à la tradition républicaine lorsqu'il désigne explicitement un groupe social particulier comme le bénéficiaire privilégié du nouveau régime.

### **Système électoral et système social**

Appelé une fois encore à s'expliquer sur son discours de Grenoble, Gambetta indique à la Chambre en juillet 1872 qu'il ne s'agissait pour lui que de rappeler l'influence de l'élargissement du suffrage sur la composition du personnel politique et donc sur l'influence sociale respective des différents groupes sociaux :

« Il est donc certain que chaque système électoral correspond à un système social, et que toutes les fois qu'un régime électoral fonctionne pendant deux, quatre, dix et quinze ans, il crée, entendez-le bien, à son image une nouvelle classe sociale et politique<sup>15</sup>. »

Le propos atténue quelque peu les positions adoptées quelques mois plus tôt en passant rapidement sur le devenir de l'ancienne classe dirigeante, mais il persiste

<sup>12</sup> Préambule de la loi Rivet du 31 août 1871.

<sup>13</sup> Jules Ferry, Lettre du 12 décembre 1872 à Charles Ferry, dans *Lettres de Jules Ferry, 1846-1893*, Paris, Calmann-Lévy, 1914, p. 174.

<sup>14</sup> Séance du 18 novembre 1872, *Journal officiel de la République française*, 19 novembre 1872, p. 7105.

<sup>15</sup> Séance du 12 juillet 1872, *Journal officiel de la République française*, 13 juillet 1872, p. 1674.

Chloé Gaboriaux, « Fonder la République sur les "nouvelles couches sociales" (Gambetta) : description du monde social et préférences institutionnelles dans la France des années 1870 », *Histoire@Politique*, n° 25, janvier-avril 2015 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

dans la conviction qui anime ses discours depuis bien longtemps : il y a un lien de cause à effet entre le régime électoral adopté et la répartition du pouvoir politique et social dans la société – lien qui se manifeste de façon un peu retardée dans le cas du suffrage universel masculin en raison de la parenthèse impériale et de la résistance des anciens notables.

Le raisonnement n'est pas nouveau. Il avait déjà constitué un argument essentiel lors du combat mené dans les années 1840 pour l'universalisation du suffrage, et fondé l'espoir que l'instauration du suffrage universel masculin, en 1848, suffirait à résoudre la question sociale<sup>16</sup>. Les représentants élus au suffrage censitaire étaient en effet accusés d'avoir mené une politique favorable à leurs intérêts économiques et tout entière tournée vers le maintien et la consolidation de leur prééminence sociale. « Les députés, nommés seulement par les riches, ne s'occupaient pas des intérêts des pauvres » rappelle alors un catéchisme républicain<sup>17</sup>. Dans l'esprit des républicains, l'élargissement du suffrage devait conduire au contraire à l'élection de députés socialement plus proches du peuple et politiquement plus soucieux de tenir compte de l'intérêt du grand nombre<sup>18</sup>.

Les modalités du scrutin retenues en 1848 visent en outre à atténuer les effets que des rapports sociaux encore archaïques risqueraient d'avoir sur le vote : pour permettre aux travailleurs ou aux petits artisans et producteurs d'échapper aux « influences de clocher », c'est-à-dire aux pressions de toute nature que pourraient exercer les notables dont ils dépendent économiquement, le Gouvernement provisoire fait le choix du scrutin départemental et du vote au chef-lieu de canton. Le premier offre un électorat si vaste que le clientélisme même le plus puissant ne saurait l'assujettir tout entier et garantit ainsi que les élections se jouent sur le civisme et les options politiques des candidats. Le second soustrait les électeurs peu fortunés au regard de leurs employeurs et patrons et leur permet donc de voter plus librement<sup>19</sup>.

On le voit, les fondateurs de la II<sup>e</sup> République assignent alors au système électoral un double rôle par rapport au « système social ». Il s'agit, d'abord et avant tout, de dégager la sphère politique nouvellement constituée des rapports de domination anciens qui caractérisent encore le monde social et dont il faut annihiler les effets potentiels sur l'organisation politique. Dans un second temps et en retour, le renouvellement du personnel politique opéré par le suffrage universel doit venir travailler la société en instaurant les conditions sociales de l'indépendance politique. Alors que les premières élections au suffrage universel masculin contredisent leurs attentes en permettant aux anciens notables de maintenir leurs positions<sup>20</sup>, les républicains réaffirment cependant leur foi dans le suffrage universel ainsi organisé.

<sup>16</sup> On connaît la déclaration du gouvernement provisoire, le 19 mars 1848, à propos de l'instauration du suffrage universel masculin : « à dater de cette loi, il n'y a plus de prolétaire en France ».

<sup>17</sup> François-Joseph Ducoux, *Catéchisme républicain ou manuel du peuple*, Paris, Leroy, 1848, p. 6.

<sup>18</sup> La question des candidatures ouvrières est posée dès 1848. Voir par exemple Raymond Huard, « Histoire intellectuelle et histoire par en bas : les candidatures ouvrières de la Révolution à 1870 », *Romantisme*, 1/2007, n° 135, p. 23-35.

<sup>19</sup> Armand Marrast, Jacques-François Dupont de Bussac, *De l'organisation du suffrage universel*, Paris, Pagnerre, 1848, 135 p.

<sup>20</sup> George W. Fraser, « The French Election of April 23, 1848: Suggestions for a Revision », *French Historical Studies*, 5, Spring 1968, p. 285-298.



Chloé Gaboriaux, « Fonder la République sur les "nouvelles couches sociales" (Gambetta) : description du monde social et préférences institutionnelles dans la France des années 1870 », *Histoire@Politique*, n° 25, janvier-avril 2015 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

On le voit notamment lorsque la droite cherche dès l'automne 1848 à mettre en place le vote à la commune. Les républicains défendent alors avec vigueur le vote au chef-lieu de canton, en des termes qui mêlent considérations stratégiques et positions de principe. Non seulement ce dernier leur semble favoriser leurs candidats, moins présents que leurs adversaires dans les villages et les bourgs ruraux, mais il constitue aussi à leurs yeux la condition d'un vote proprement politique : réunis au chef-lieu de canton, les électeurs formeront des assemblées suffisamment importantes et diversifiées pour donner lieu à de véritables délibérations collectives, débouchant sur des votes certes individuels mais conscients des enjeux nationaux.

Cet idéal politique informe les préférences institutionnelles des républicains jusqu'à la fin des années 1860. Qu'il s'agisse du monocamérisme, du suffrage direct, du scrutin de liste départemental ou, dans le cadre des projets décentralisateurs de la fin du Second Empire, de la commune agrandie, l'argumentaire est toujours le même : il faut arracher les électeurs au cercle restreint du voisinage immédiat pour leur donner l'expérience du collectif et ainsi les guider vers l'intérêt général, dont l'unité implique l'unicité de représentation<sup>21</sup>. Dans cette perspective, ce n'est donc pas tant leur appartenance sociale qui distinguera les hommes nouveaux appelés par le suffrage universel que leur indépendance et leur souci du bien public. La fin des anciens notables ne signifie pas la substitution d'une classe sociale à une autre à la tête du pays, mais la disparition d'une certaine façon de faire de la politique, fondée sur la conversion de ressources sociales en pouvoir politique orienté vers le maintien et l'accroissement de ces ressources. Les républicains sont en effet convaincus que la pratique du suffrage universel fera tôt ou tard émerger une scène politique ouverte à tous, où le choix des représentants reposera sur leur capacité à défendre l'utilité commune dans une société peu à peu débarrassée des logiques de domination<sup>22</sup>.

## « Nouvelles couches sociales », nouveaux notables ?

### L'avènement d'un nouveau personnel politique

Comment dès lors comprendre l'appel aux « couches nouvelles » ? Au-delà d'un hommage appuyé aux populations qui constituent le cœur de l'électorat républicain<sup>23</sup>, faut-il y voir l'annonce d'un avenir proche où la petite bourgeoisie, à l'instar des autres groupes sociaux, aura sa part dans l'exercice du pouvoir, ou doit-on en déduire qu'elle constitue le groupe social privilégié des temps démocratiques et qu'elle se substituera bientôt aux anciens notables pour diriger le pays ? En d'autres termes, comment Gambetta décrit-il l'effet du suffrage universel masculin sur le « système social » ? Affirme-t-il, comme ses prédécesseurs, qu'il tend à mettre fin à la

<sup>21</sup> Pour une analyse plus approfondie de ces débats, voir Chloé Gaboriaux, *La République en quête de citoyens : les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, 368 p.

<sup>22</sup> Les républicains sont alors loin de prôner ou même d'imaginer la professionnalisation de la politique à l'œuvre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir Alain Garrigou, *Le vote et la vertu : comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992, 288 p.

<sup>23</sup> Christophe Charle, « Discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 50, 4/2003, p. 108-134.

Chloé Gaboriaux, « Fonder la République sur les "nouvelles couches sociales" (Gambetta) : description du monde social et préférences institutionnelles dans la France des années 1870 », *Histoire@Politique*, n° 25, janvier-avril 2015 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

monopolisation du pouvoir par les classes supérieures ou suggère-t-il qu'il conduit au remplacement d'une classe par une autre à la tête de l'État ? L'enjeu n'est pas anodin : il s'agit rien moins que de savoir si la République peut sans se trahir être identifiée aux intérêts d'un groupe social particulier.

À vrai dire, les deux lectures ne sont pas totalement incompatibles. Dans la mesure où les républicains ont toujours défendu un modèle de société fondé sur les petits producteurs, indépendants économiquement et donc politiquement, on peut en effet comprendre la prophétie de Grenoble comme la reformulation d'un idéal ancien, dont Gambetta mesurerait la progression à travers le renouvellement lent mais croissant du personnel politique.

Mais parce que ce constat s'inscrit dans le cadre d'une lutte farouche contre la droite royaliste, il implique pour l'heure de travailler activement à l'exclusion des anciennes classes dirigeantes : la noblesse et la grande bourgeoisie. C'est ainsi que Gambetta, après avoir annoncé l'avènement d'une « nouvelle couche sociale » et pronostiqué la dissolution prochaine de l'Assemblée nationale, appelle à écarter des listes républicaines formées en vue des prochaines élections les anciens leaders politiques, y compris ceux qui se sont ralliés à la République. Là encore, le style imagé du tribun se fait particulièrement violent : « Si nous recommençons la faute qui a déjà été commise, il y a vingt-deux ans, d'accepter sur signature, sur déclaration, ces prétendus ouvriers de la dernière heure, eh bien ! on connaît la besogne qu'ils recommenceraient à leur tour : prendre la République, la placer sur un char, l'orner de fleurs et la mener sous le couteau de quelque égoïste de race<sup>24</sup>. » Gambetta fait ici allusion à la façon dont les « républicains du lendemain » bientôt rassemblés dans « le parti de l'Ordre » ont, en 1848, favorisé la montée en puissance de Louis-Napoléon Bonaparte et précipité ainsi la chute de la II<sup>e</sup> République. Mais en décrivant ces événements politiques en des termes sociaux – « ouvriers », « de race » –, il rompt avec une tradition républicaine jusqu'ici plus encline à mettre en avant les appartenances politiques que les appartenances sociales et prête le flanc aux accusations de sectarisme lancées par ses adversaires de tous bords.

Bien que formulées dans un langage beaucoup plus modéré, les explications apportées par Gambetta à la Chambre en juillet 1873 semblent confirmer cet infléchissement. Certes, il se fonde sur l'idée ancienne d'une relation entre « système électoral » et « système social » pour définir ce que représentent dans son esprit les « couches nouvelles ». Mais il lui donne un sens sensiblement différent de celui qui avait jusqu'ici caractérisé la position républicaine. Après avoir souligné combien le suffrage censitaire avait été le garant des intérêts d'une petite oligarchie, il ne l'oppose pas au suffrage universel et à la compétition ouverte et orientée vers l'intérêt général à laquelle il était traditionnellement associé. Son argumentaire se fonde plutôt sur l'analogie. De la même façon que le suffrage censitaire n'était autre que le gouvernement des classes supérieures, le suffrage universel débouche sur le gouvernement des classes moyennes tout juste issues du peuple : « Pourquoi ne voudriez-vous pas que ce qui s'est passé sous le système oligarchique, avec le cens tout à fait restreint de la Restauration comme avec le cens un peu plus élargi du gouvernement de Juillet, ne se soit pas accompli avec le régime du suffrage universel, dont l'établissement sera l'éternel honneur de la Révolution de 1848 ? » Il s'agit là en

<sup>24</sup> Léon Gambetta, « Discours prononcés le 26 septembre 1872 à Grenoble »..., *op. cit.*, p. 110.

Chloé Gaboriaux, « Fonder la République sur les "nouvelles couches sociales" (Gambetta) : description du monde social et préférences institutionnelles dans la France des années 1870 », *Histoire@Politique*, n° 25, janvier-avril 2015 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

effet, affirme Gambetta au grand dam de la droite, d'« une véritable révolution légale et sociale » : légale parce qu'issue de la loi électorale et respectueuse de l'ordre juridique en vigueur, y compris dans ses aspects les plus contestables – en particulier en ce qui concerne les libertés politiques ; sociale, parce que débouchant sur la prise de pouvoir des « nouvelles couches » au détriment des anciennes classes dirigeantes. Et de conclure, en donnant au terme « peuple » une acceptation sociale et non politique<sup>25</sup> :

« Le peuple lui-même s'est installé aux affaires, et c'est cette éclosion que sous le nom de nouvelles couches sociales, fruit du suffrage universel, j'ai saluée à Grenoble<sup>26</sup> ! »

L'identification du « peuple » aux « nouvelles couches » relativise bien sûr cette « révolution » : le renouvellement du personnel politique ne concerne qu'une fraction du peuple, celle qui se distingue du monde ouvrier et plus largement des classes les plus populaires par sa récente ascension sociale et qui se montre donc peu encline à remettre en cause les principes de l'ordre social existant auquel elle doit son essor. Gambetta le dit lui-même, qui achève son discours en repoussant les « théories niveleuses » et en appelant les « couches nouvelles » à « relever la France par l'ordre matériel et par l'ordre moral<sup>27</sup> ». Mais elle suffit à provoquer l'indignation des anciens notables, qui méprisent ouvertement ces nouveaux venus dont ils ne partagent ni les opinions politiques, ni l'éducation, ni les manières : l'expression « nouvelles couches » entre ainsi dans le vocabulaire de la droite dans le sens péjoratif de « parvenus de la politique<sup>28</sup> ». En persistant à les défendre, Gambetta relève l'injure<sup>29</sup> en affirmant ouvertement les ambitions de la classe sociale dont il provient : la République n'est pas qu'un ensemble de principes, elle est un régime propice à la satisfaction des aspirations de tout un groupe social avide de reconnaissance et d'ascension et qui, par la voix de Gambetta, s'assume enfin comme tel<sup>30</sup>.

### « La vertu de ce verbe n'est pas épuisée<sup>31</sup> »

Ce n'est pas parce que le discours de Grenoble est incompréhensible en dehors du contexte des luttes politiques qui l'ont fait naître et qui lui donnent tout son sens qu'il doit être réduit à l'un de ces morceaux de bravoure purement rhétoriques qui

<sup>25</sup> Sur les deux sens – social et politique – du terme « peuple », voir Jacques Julliard, « Le peuple », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, vol. 2, p. 2359-2393.

<sup>26</sup> Séance du 12 juillet 1872, *op. cit.*

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Voir par exemple la définition qui en est donnée dans le *Dictionnaire historique d'argot* : « Nouvelles couches : Prolétariat appelé au pouvoir par le suffrage universel. – Abrév. de *nouvelles couches sociales*, expression relevée dans un discours semi-officiel et devenue ironiquement proverbiale dans les journaux anti-démocratiques. » Lorédan Larchey, *Supplément aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> éditions du Dictionnaire historique d'argot*, Paris, E. Dentu, 1880, p. 91.

<sup>29</sup> Il y a là encore un trait propre au style politique de Gambetta, qui, quelques années plus tard, relève aussi les accusations d'« opportunisme » pour en faire un drapeau politique.

<sup>30</sup> Cette forme de « prise de conscience sociologique » fut sans aucun doute largement préparée par les luttes menées sous le Second Empire. Voir par exemple le conflit entre l'Union nationale du commerce et de l'industrie et la Chambre du commerce étudié par Philip G. Nord, *The Republican Moment: Struggles for Democracy in Nineteenth-Century France*, Cambridge (Mass.) / London, Harvard University Press, 1995, p. 48-63.

<sup>31</sup> Gabriel Hanotaux, « Gambetta », *Revue des deux mondes*, 1<sup>er</sup> novembre 1920, vol. 60, p. 14.



témoignent de la conquête progressive de la République par les républicains. Il est aussi le symptôme du remaniement profond que certains républicains, de plus en plus nombreux, font alors subir à leur projet politique. Dire l'avènement des « nouvelles couches », c'est en effet bouleverser l'imaginaire social à partir duquel les républicains avaient bâti un certain nombre de leurs positions politiques et ouvrir la voie à une série d'ajustements stratégiques et idéologiques qui vont bien au-delà de la réinterprétation par Gambetta des conséquences sociales du suffrage universel.

Le renouvellement de la composition sociale du personnel politique devient ainsi à partir de 1872 un argument de poids dans le ralliement d'une partie des républicains à ce qu'on appelle bientôt l'« opportunisme », en particulier dans la révision des préférences institutionnelles qu'il implique<sup>32</sup>. La position adoptée par les républicains modérés à l'égard du Sénat, instauré par les lois constitutionnelles de 1875, en est une bonne illustration. Comme les radicaux ne cessent de le rappeler, cette seconde chambre est en tout point étrangère à la tradition républicaine : l'idée de diviser en deux assemblées la représentation nationale a toujours été combattue, de même que le suffrage indirect retenu dans la désignation des sénateurs, qu'on accuse d'organiser l'usurpation de la voix du peuple au profit des grands électeurs, sans parler de la surreprésentation des électeurs des petites communes, qui met à mal l'égalité des voix. Bicaméralisme, suffrage indirect et vote par collectivités ne font-ils pas d'ailleurs partie, depuis près d'un siècle, des revendications des adversaires de la République, qui cherchent ainsi à tempérer – fausser, disent les radicaux – le fonctionnement du suffrage universel ?

Les justifications avancées par les républicains qui acceptent peu à peu l'institution et finissent même par la défendre contre les projets de révision des radicaux sont d'abord d'ordre stratégique. L'adoption du Sénat, rappelle Gambetta à Belleville peu après le vote des lois constitutionnelles, était le prix à payer pour parvenir au but recherché : « la république définitivement fondée et mise au-dessus de toutes les contestations des partis, de toutes les attaques des factions<sup>33</sup> ». Et il ajoute aussitôt que l'arrivée d'un nouveau personnel politique au sein des mairies et des conseils généraux fait du Sénat, d'origine réactionnaire, une institution à même de devenir bientôt une forteresse républicaine.

Mais au fil du temps et des scrutins, les arguments stratégiques laissent place aux arguments de principe. Gambetta lui-même y contribue grandement. Alors que les premières élections sénatoriales approchent, il tient à Aix, devant les électeurs sénatoriaux, un discours qui justifie l'institution de la seconde chambre au nom de la démocratisation et de l'unification politique du pays. Dans une France où les régions rurales sont encore cloisonnées et peu politisées, le délégué communal désigné pour élire les sénateurs est selon lui à même d'introduire la politique dans la vie locale et de travailler ainsi à l'intégration politique des habitants des campagnes : « C'est là de la démocratie pure. C'est plus qu'un progrès timide et incomplet. C'est l'installation complète de la démocratie aux affaires<sup>34</sup>. » Et en 1882, c'est encore au nom de

<sup>32</sup> Sur les conflits internes au camp républicain, voir : George Weil, *Histoire du parti républicain en France (1914-1870)*, Paris, Félix Alcan, 1928 ; Léo Hamon (dir.), *Les opportunistes : les débuts de la République aux républicains*, Paris, MSH, 1991.

<sup>33</sup> Léon Gambetta, « Discours sur les lois constitutionnelles prononcé le 23 avril 1875 à Paris (20<sup>e</sup> arrondissement) », *op. cit.*, vol. 4, p. 303.

<sup>34</sup> Léon Gambetta, « Discours prononcé le 18 janvier 1876 à Aix », *op. cit.*, vol. 5, p. 38.

Chloé Gaboriaux, « Fonder la République sur les "nouvelles couches sociales" (Gambetta) : description du monde social et préférences institutionnelles dans la France des années 1870 », *Histoire@Politique*, n° 25, janvier-avril 2015 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

« l'éducation politique » des masses que Gambetta défend l'existence du Sénat et qu'il se contente de proposer une révision limitée, visant en particulier à remédier aux inégalités de représentation entre les petites et les grandes communes<sup>35</sup>.

L'attention portée par Gambetta à l'entrée en politique des « nouvelles couches », notamment dans les conseils municipaux et généraux, accompagne son ralliement à l'opportunisme. Alors que la tradition républicaine avait toujours associé la condamnation des « influences de clocher » à la mise en cause de la vie politique locale, toujours susceptible d'entretenir les citoyens dans un particularisme contraire à l'intérêt général, Gambetta invite à tirer les leçons des transformations sociales qui affectent le personnel politique des communes et des départements. Dans la mesure où les intérêts des groupes sociaux émergents sont identiques à ceux de la démocratie et de la République, il n'est plus question de penser l'éducation politique comme accès à l'intérêt général par arrachement aux intérêts particuliers. Pour la petite bourgeoisie en pleine ascension sociale, entrer en politique, c'est au contraire accéder à la gestion de ses propres intérêts. C'est pourquoi cette « révolution sociale » a quelque chose d'éminemment conservateur :

« Je dis, Messieurs, que l'accession dans les conseils départementaux et communaux, par le fonctionnement du suffrage universel, des gens qui jusqu'ici avaient été tenus à l'écart des affaires, leur entrée locale aux centres mêmes où leurs intérêts immédiats s'élaborent, je dis que c'est là une garantie d'ordre, et que plus le suffrage universel entrera dans cette voie d'application pratique et d'élaboration personnelle de ses intérêts, plus la foule qui en est le moteur souverain s'écartera des voies irrégulières et désordonnées<sup>36</sup>. »

Dans cette perspective, le rôle assigné par Gambetta aux nouvelles couches ressemble en partie à celui des anciens notables, même si le terme, trop associé à la réaction, n'est bien sûr jamais employé. Selon lui, les élus issus de la petite bourgeoisie ne doivent pas seulement s'appuyer sur la machine électorale peu à peu mise en place par les républicains, dont le parti est en voie de structuration. Il leur faut aussi jouer de l'autorité qu'ils tirent de leur position sociale pour « se faire les instituteurs, les éducateurs, les guides de leurs frères moins avancés du suffrage universel, de ceux qui ont moins de loisirs et de lumières<sup>37</sup> ». L'image du bourgeois frère aîné de l'ouvrier et du paysan est ainsi récurrente dans les discours de Gambetta. Les fondateurs de la III<sup>e</sup> République doivent selon lui, comme en 1789, s'efforcer de « fonder une immense démocratie dans laquelle les frères aînés, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés, seraient les initiateurs, les patrons, les guides, les protecteurs de ceux qui, placés au-dessous, n'avaient pu recevoir les bienfaits de l'éducation, de la fortune, mais qui avaient leurs droits eux aussi<sup>38</sup> ». Et lorsqu'il décrit la pratique institutionnelle qui doit faire du Sénat un bastion républicain, il insiste sur le rôle d'« intermédiaire entre l'État et la commune<sup>39</sup> » que devra endosser le délégué municipal désigné comme grand électeur par ses pairs : non pas « un agent de

<sup>35</sup> Léon Gambetta, « Projet de résolution tendant à la révision partielle des lois constitutionnelles lu à la Chambre des députés, le 14 janvier 1882 », *op. cit.*, vol. 10, p. 183.

<sup>36</sup> Léon Gambetta, « Discours sur les pétitions relatives à la dissolution de l'Assemblée nationale, prononcé le 14 décembre 1872 », *op. cit.*, vol. 3, p. 241.

<sup>37</sup> Léon Gambetta, « Discours prononcés le 26 septembre 1872 à Grenoble »..., *op. cit.*, p. 111.

<sup>38</sup> Léon Gambetta, « Discours prononcé le 13 février 1876 à Bordeaux », *op. cit.*, vol. 5, p. 117.

<sup>39</sup> Léon Gambetta, « Discours prononcé le 9 février 1876 à Avignon », *op. cit.*, vol. 5, p. 92.

l'administration », comme le sont alors les maires nommés par les préfets, mais « l'homme de la commune<sup>40</sup> », le défenseur de ces intérêts locaux dont les opportunistes célèbrent désormais les vertus et qu'il s'agit de représenter au sein de la seconde chambre. Conversion de ressources sociales en positions politiques et médiation entre une circonscription locale et l'État central : ces deux caractéristiques ne contribuent-elles pas à faire de ces nouveaux venus en politique les notables de l'ère démocratique ?

Les contemporains de Gambetta retinrent surtout la radicalité d'une formule qui dévoilait abruptement les intérêts sociaux cachés jusqu'ici derrière les grands principes républicains. Dire l'avènement des « couches nouvelles », c'était avant tout expliciter le conflit social sous-jacent au conflit politique, annoncer le déclin inéluctable de la grande bourgeoisie et l'irrésistible montée en puissance des groupes intermédiaires, pour lesquels une grande partie des élites au pouvoir n'avait que mépris. La prophétie portait pourtant en germe le ralliement du tribun radical au camp opportuniste. Loin de revêtir le caractère révolutionnaire que la véhémence des échanges semblait lui donner, elle faisait droit aux espoirs d'ascension des classes moyennes sans remettre en question l'ordre social. Convaincu que les aspirations des « nouvelles couches sociales » les conduisaient tout naturellement à soutenir le nouveau régime, Gambetta fut amené comme beaucoup de ses amis politiques à reconsidérer le rôle des intérêts locaux en République, et à infléchir en fonction ses préférences institutionnelles. À partir du moment où il admettait que l'intérêt général pouvait être construit non plus *contre* mais à *partir* des intérêts du plus grand nombre, il ne pouvait que se rallier à la synthèse libérale-républicaine portée par la République opportuniste. Les « couches nouvelles » esquissent ainsi le portrait paradoxal d'une « notabilité républicaine », dont le présent dossier vise à scruter l'émergence et les transformations.

### L'auteur

Chloé Gaboriaux est maîtresse de conférences en science politique à Sciences Po Lyon et directrice adjointe de la revue *Mots. Les langages du politique*. Elle a notamment publié *La République en quête de citoyens : les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*.

### Résumé

« Je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence dans la politique d'une couche sociale nouvelle [...] ! » La prophétie prononcée par Gambetta en 1872 est aujourd'hui souvent citée comme un exemple de la lucidité des pères fondateurs de la République, qui auraient habilement lié le destin du nouveau régime à celui des classes moyennes bientôt triomphantes. Mais c'est occulter l'ambivalence de la formule, dont Gambetta lui-même donne des interprétations divergentes à quelques années d'intervalle : appel à la révolution ou souci d'offrir à la République une nouvelle élite ? Alors que Gambetta opère son ralliement à l'opportunisme, il travaille à donner un nouveau sens à son propre discours.

---

<sup>40</sup> Léon Gambetta, « Discours sur les lois constitutionnelles... », *op. cit.*, p. 322-323.

Chloé Gaboriaux, « Fonder la République sur les "nouvelles couches sociales" (Gambetta) : description du monde social et préférences institutionnelles dans la France des années 1870 », *Histoire@Politique*, n° 25, janvier-avril 2015 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

**Mots clés :** Gambetta ; nouvelles couches sociales ; opportunisme ; Troisième République ; notabilité républicaine.

**Abstract**

"I have a premonition, I feel, I announce the arrival and the presence, within the political sphere, of a new social stratum [...] !" The prophecy uttered by Gambetta in 1872 is often cited to testify to the lucidity of the founding fathers of the Republic, who cleverly linked the fate of the new regime to that of the soon triumphant middle class. But this perspective tends to underestimate the ambivalence of the formula, which Gambetta himself explained in divergent ways over time: call for revolution or desire to give the Republic a new elite? While joining the Opportunist Republicans, Gambetta was working to give a new meaning to his own speech.

**Key words:** Gambetta; New Social Strata; Opportunism; Third Republic; Republican Notability.

**Pour citer cet article :** Chloé Gaboriaux, « Fonder la République sur les "nouvelles couches sociales" (Gambetta) : description du monde social et préférences institutionnelles dans la France des années 1870 », *Histoire@Politique*, n° 25, janvier-avril 2015 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]